

*L'Adresse—M. Stevens*

Croyez-moi, monsieur le Président, à entendre les deux partis d'opposition exiger que l'on maintienne nos dépenses et le déficit au niveau actuel, je ne puis que leur demander quand ils tireront parti de l'expérience passée. Si le déficit était la solution à notre problème de chômage, notre économie serait florissante aujourd'hui, au lieu d'avoir un million et demi de Canadiens sans emploi. Par conséquent, si nous faisons des efforts réels pour restreindre ce déficit, je suppose qu'il remerciera le ciel, car quelqu'un cherchera au moins à remettre l'économie sur la bonne voie. La gestion par déficit n'a pas donné de résultat. Quand allez-vous finir par le comprendre?

**M. Foster:** Monsieur le Président, le ministre a parlé fièrement de la vente des avoirs de la CDC, qui comprennent notamment Eldorado Resources Limited. Croit-il véritablement qu'il réussira à vendre une société comme l'Eldorado si le gouvernement continue à accorder des dérogations à la politique concernant le traitement de notre uranium? Selon cette politique en vigueur depuis une dizaine d'années, nous devons enrichir notre uranium au Canada. Le gouvernement est allé jusqu'à construire deux raffineries d'uranium, une à Blind River et l'autre à Port Hope, en vue de valoriser nos ressources. Il était alors entendu que l'uranium canadien vendu aux États-Unis, à l'Allemagne de l'Ouest ou ailleurs, serait enrichi au Canada. Or, il y a à peine un mois et demi, le gouvernement a accordé une nouvelle dérogation et nos raffineries et nos usines de valorisation fonctionnent à environ un tiers de leur capacité. Le ministre pense-t-il vraiment pouvoir vendre une industrie qui fonctionne à un tiers de sa capacité et va-t-il cesser d'accorder ces dérogations qui lèsent les Canadiens d'emplois dont profitent des travailleurs d'autres pays?

L'autre question que je voulais poser au ministre découle de son allusion à la création de nouvelles entreprises commerciales et au fait que le gouvernement ne devrait plus se mêler des affaires des entreprises. Selon une politique en vigueur au Canada depuis bon nombre d'années, le ministère du Revenu national devait rendre des avis de principe sur les fusions et les associations de sociétés. Le gouvernement a abandonné cette politique en octobre dernier, dès son arrivée au pouvoir, empêchant ainsi des sociétés comme Algoma Steel et Tembec de donner suite à d'importants projets d'expansion commerciale. Pourquoi ne pas tirer les choses au clair à ce sujet? Le gouvernement a modifié cette politique la semaine dernière, mais il reste trois ou quatre obstacles dans la mesure où la société doit faire une proposition avant une date donnée et conclure son marché avant le 15 décembre. Ces exigences sont peu réalistes, à mon avis. Si l'on veut appliquer la clause des droits acquis à une politique semblable, elle doit s'appliquer à tout le monde, de façon à permettre à des projets comme celui d'Algoma Steel d'aller de l'avant. En l'occurrence, 700 emplois seraient créés et le gouvernement laisserait véritablement le champ libre aux entreprises, au lieu de se mêler de leurs affaires comme il l'a fait ces derniers mois.

**M. Stevens:** Monsieur le Président, le député d'Algoma (M. Foster) a parlé de la possibilité que la société Eldorado soit

rendue au secteur privé. Je sais que la plupart des libéraux sont fortement enclins au pessimisme, mais le député serait réconforté de constater quel intérêt suscite l'achat éventuel de la société Eldorado. En temps voulu, je lui dirai volontiers ce qui se passe effectivement au sujet de la privatisation de cette société.

Il a également mentionné le moratoire imposé sur les décisions anticipées en matière fiscale concernant l'établissement de certaines sociétés. Une fois encore, je suis étonné que le député se porte à la défense de ces méthodes douteuses tolérées par l'ancien gouvernement libéral. C'était devenu une véritable aubaine. Les courtiers faisaient des gains de centaines de milliers sinon des millions de dollars simplement en investissant des fonds par l'intermédiaire de sociétés. Je suis étonné que le député laisse entendre que nous n'aurions pas dû mettre le holà et dénoncer ce que le gouvernement précédent a toléré, quelles qu'aient été ses raisons. S'il vérifie les faits, il constatera, je crois, que c'était une démarche très prudente de notre part.

• (1150)

**M. le vice-président:** La période de temps réservée aux questions et réponses est maintenant terminée. Le député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy) mettra maintenant fin au débat.

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry):** Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de participer à ce débat sur le discours du trône, tout de suite après la lecture, ô combien remarquable, du ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens). Si j'ai le plaisir de participer à ce débat, c'est grâce au jugement et à la sagesse des électeurs de ma circonscription qui m'ont élu cinq fois de suite pour les représenter au niveau provincial puis fédéral. Je sais que c'est une question qui intéressait beaucoup certains députés du parti conservateur, en particulier leur chef. Je suis heureux d'être de retour et de partager avec mes collègues mon opinion sur la façon dont le pays doit être gouverné.

Le discours du trône nous permet enfin d'apercevoir le loup qui se cache sous la peau de brebis. Il ne plaît guère au premier ministre (M. Mulroney) d'entendre parler de loups, mais il n'en demeure pas moins que, pour la première fois, nous avons eu l'occasion de tondre . . .

**M. Stevens:** Quelle idée de tondre un loup!

**M. Axworthy:** Nous en saurons plus long un peu plus tard sur les loups déguisés en brebis. Laissons cela pour le réseau national de télévision.

Ce que je veux dire, c'est que nous avons maintenant l'occasion de faire ressortir la différence entre les paroles et la réalité, entre les faits et les grandes phrases sur le changement, la confiance et la consultation merveilleusement agencées et susurrées. C'est bien différent de tout ce qu'on nous a servi comme relations publiques depuis le 4 septembre.